

Couche d'accrochage AURO N° 505 (fine) / 506 (granulée)

Fiche de données techniques

Type de matériau

Base universelle blanche (structurante) à dispersion pour crêpis, à grain fin ($<0,05$ mm) et gros grain ($<0,2$ mm), pour l'intérieur et l'extérieur.

Usage

Comme pont d'adhérence sur fonds difficiles pour peintures et crêpis de finition, pour l'intérieur et l'extérieur.
Utilisable comme sous-couche pour toutes les peintures murales et peintures à la chaux AURO et pour tous les crêpis AURO.

Propriétés

À pores ouverts (valeur $sd <0,01$). Adhère sur toutes les surfaces murales, traitement aisé. Sur les fonds non uniformes (présence de zones mastiquées, capacité d'absorption, lissage), la sous-couche d'apprêt d'adhérence AURO peut éventuellement paraître légèrement tachée ou ombrée (par ex. sur des surfaces mastiquées de manière irrégulière ou panneaux de placoplâtre). Il ne s'agit pas ici d'un défaut, mais d'un effet purement visuel. Lors de l'application de couches consécutives couvrantes, laisser sécher l'apprêt d'adhérence selon les instructions avant d'appliquer par-dessus une peinture murale, un crêpi mural ou une peinture à la chaux AURO.

Composition

eau, charges minérales, Replebin®, dioxyde de titane, cellulose, tensioactifs à base d'huile de colza, de ricin, ammoniacale, thiazoles. Tenir compte des allergies potentielles. Déclaration complète actuelle sur www.auro.de.

Couleur : blanc. En intérieur, colorable pour obtenir des tons pastels avec max. 10 % de colorant pour peinture murale AURO N° 330*.

Procédé d'application : au pinceau ou au rouleau.

Temps de séchage à 20 °C / 65 % d'humidité relative de l'air

Sec en surface et recouvrable : au plus tôt après 4-6 heures. En cas d'humidité de l'air plus élevée et/ou de température plus basse, le temps de séchage augmente. Entièrement sec et chargeable après 48 h. Pendant le séchage, éviter les fortes charges (par ex. humidité, saletés). Le séchage s'effectue par évacuation de l'eau, il faut donc veiller pendant le séchage à une bonne aération transversale et à un changement d'air tempéré suffisant.

Densité : 505 : 1,38 g/ml ; 506 : 1,48 g/ml

Dilution : produit prêt à l'emploi. Diluable avec max. 5 % d'eau.

Quantité de consommation : 115 à 185 g/m² ou 84 à 125 ml/m² par couche, en fonction du fond et de sa capacité d'absorption, du type de traitement et de la qualité de la surface. Déterminer la consommation exacte en effectuant une couche d'essai.

Nettoyage des outils : immédiatement après l'usage, supprimer ou racle d'abord correctement les restes de produit, puis laver abondamment à l'eau en s'aidant le cas échéant du savon végétal AURO N° 411*.

Entreposage : hors de portée des enfants, dans un endroit frais, protégé du gel et sec, emballage fermé.

Stabilité à l'entreposage : à 18 °C dans le récipient d'origine encore scellé : 12 mois.

Emballage : polypropylène, anse en métal

Élimination : résidus liquides : code déchet européen : 08 01 20, désignation : peintures. Remettre au recyclage uniquement les récipients vides avec résidus de produit séchés. Ne jeter comme peintures durcies ou déchets non recyclables que les résidus de produit séchés.

Attention : les mesures de protection habituelles doivent être respectées, par ex. veiller à une protection cutanée et à un changement d'air suffisants. En cas de contact avec la peau, laver ; en cas de contact avec les yeux, rincer immédiatement et abondamment à l'eau et consulter un médecin. Le produit n'est pas classé comme irritant et ne possède pas de mentions R et S particulières. Valeur pH légèrement basique. Autres détails à consulter sur la fiche de données de sécurité. Observer les fiches de données techniques*. Code produit : M-DF01 peintures à dispersion. Valeur limite VOC UE 2004/42/CE II A (aWb) 30 g/l (2010). VOC produit ≤ 1 g/l.

Recommandations techniques d'application

Couche d'accrochage AURO

N° 505 (fine) / 506 (granulée)

1. FOND

1.1 Fonds appropriés :

Fonds minéraux, crêpi, argile, béton, grès argilo-calcaire, supports maçonnés, plaques d'aménagement, panneaux de placoplâtre, panneaux de fibrociment, panneaux pour pièces humides, papier ingrain, papier vinyle, tissu en fibre de verre, anciennes couches mouillables et porteuses. En intérieur avec essai préalable positif sur peintures latex et laques.

1.2 Exigences générales envers le fond

Le fond doit être sec, propre, solide, chimiquement neutre à modérément alcalin, exempt d'huile et de graisse, apte à l'adhérence, exempt de substances teintantes susceptibles de transpercer et durablement porteur.

2. APPLICATION

2.1 Préparation du fond

Retirer ou réparer les pièces branlantes ou mal fixées. Supprimer les surfaces pulvérulentes ou sableuses en brossant et solidifier le cas échéant avec la sous-couche pour peinture murale AURO N° 301*. Éliminer la couche de frittage en ponçant et les agents de séparation en lavant le fond. Le cas échéant, mastiquer les imperfections, trous et fissures avec l'enduit de rebouchage AURO N° 329* et poncer les bavures de mastic. Recoller les bordures de papier mural béantes, supprimer les restes de colle. Éliminer intégralement les anciennes couches peu adhérentes, non porteuses, non mouillables ou inadaptées.

2.2 Traitements de base

Apprêter les fonds en appliquant en intérieur 1 couche, en extérieur 2 couches de la couche d'accrochage AURO N° 505/506. Sur les fonds très absorbants, appliquer deux couches d'apprêt. En raison de substances teintantes éventuellement susceptibles de transpercer, par ex. dans les panneaux en fibres de bois, impérativement effectuer des essais préalables. En cas de finition ultérieure de couleur, il est recommandé de colorer déjà la couche d'apprêt avec max. 10 % de colorant pour peinture murale AURO N° 330*.

2.3 Traitement final

Les murs préparés avec la couche d'accrochage AURO N° 505/506 peuvent être ensuite recouverts avec l'ensemble des peintures murales, peintures à la chaux et crêpis AURO.

3. TRAITEMENT ULTÉRIEUR

L'apprêt peut être recouvert avec l'ensemble des peintures murales, peintures à la chaux et crêpis AURO. De plus, la couche d'accrochage N° 505 (fine) est idéal pour les traitements ultérieurs avec des techniques d'enduit (par ex. technique d'enduit lisse).

4. REMARQUES À OBSERVER

- Avant l'application du produit, vérifier l'adéquation et la compatibilité du fond.
- Pendant le traitement et le séchage, éviter l'exposition directe aux rayons du soleil, les effets de l'humidité et la présence de saletés.
- Température de traitement : min. 10 °C, max. 35 °C, max. 85 % d'humidité relative de l'air ; conditions optimales : 20-23 °C, 40-65 % d'humidité relative de l'air.
- Avant l'utilisation et en cours de traitement, bien remuer à intervalles réguliers car l'apprêt – surtout quand il est dilué – a tendance à se déposer.
- Protéger les surfaces ne devant pas être traitées et les environs immédiats contre les éclaboussures de produit.
- Supprimer immédiatement les taches et éclaboussures à l'eau, le cas échéant en s'aidant du savon végétal AURO N° 411*.
- Laisser à l'état non traité les enduits neufs et supports maçonnés en grès argilo-calcaire pendant au moins 6 semaines.
- Pour une protection optimale et durable, les surfaces doivent être contrôlées et entretenues régulièrement et les endroits endommagés doivent être immédiatement corrigés.
- Pour les applications en extérieur, il convient d'observer en particulier que la couche d'accrochage AURO N° 505/506 n'a pas de propriétés fongicides et algicides. Des traitements consécutifs avec des peintures pour façades sont recommandés.
- Les données techniques spécifiques et générales (par ex. fiches techniques BFS, VOB, etc.) doivent être observées.
- Tous les travaux d'application de revêtements doivent être adaptés à l'objet et à son utilisation.

*Observer les fiches de données techniques.

La Fiche de Données Techniques contient des recommandations et exemples possibles. Un caractère contractuel ou une responsabilité quelconque ne peuvent en être déduits. Le recours aux conseils ne fonde aucune relation juridique. Les indications faites correspondent à l'état actuel de nos connaissances et ne délient pas l'utilisateur de sa propre responsabilité. Les conditions présentées par l'objet et l'adéquation du produit doivent être vérifiées de manière conforme et compétente. Lors de la parution d'une nouvelle version, la présente fiche technique perd sa validité. Dernière actualisation : janvier 2015